



## Procès-Verbal de la séance du Jeudi 18 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 janvier,

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison Citoyenne de Flaugnac, commune déléguée de Saint-Paul - Flaugnac (Lot) sous la présidence de M RESSEGUIE Michel, Maire.

**Présents** : ALBOUYS Jean-Christophe, CARLES Éric, COLOMBIER Jérémy, DELFAU Jérôme, DE SOUSA Stéphanie, FAISANT Michelle, GARRIGUES Jean-Michel, GIBERT Pascal, GIRMA Alain, LERAY Céline, MIQUEL Julien, RESSEGUIE Michel, RINGOOT Marie-Claude, SOUPA Véronique, TAMAGNONE Serge, VERHILLE Anne.

**Représenté(s)** : ROBERTIES Sébastien par GIRMA Alain.

**Absents excusés** :

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h30

**A été désignée secrétaire** : GARRIGUES Jean-Michel.

### Ordre du jour :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du **21 décembre 2023**

. **Décision Budgétaire Modificative 2023-04**

. **Attribution Marché de travaux "Rénovation Stade de Football de Saint Paul de Loubressac"**

### Questions diverses

#### **1 / APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU jeudi 21 décembre 2023**

Le procès-verbal est validé avec une remarque sur le point d'une question diverse :

✓ **Logement à l'ancienne école de Saint Etienne** :

Mme DE SOUSA Stéphanie aurait souhaité un 3<sup>ème</sup> devis et M Jean-Michel GARRIGUES lui a répondu qu'il a demandé aux 2 entreprises locales.

## Délibérations du conseil :

### 2/ DELIBERATION N° 2024\_01 – Décision Budgétaire Modificative 2023-04 (DE\_2024\_001)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les crédits inscrits au budget 2023 sont insuffisants au chapitre 014.

Pour ajuster les avances de fiscalité versées en 2023 par l'Etat, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal afin de l'autoriser à inscrire les crédits nécessaires au budget et ainsi d'ajuster la ligne de l'Article 7391111 – Dégrèvement TFPNB Jeunes Agriculteurs.

Monsieur le Maire présente donc les modifications dans le tableau ci-dessous :

#### Section de Fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Montant
014	7391111	Dégrèvement TFPNB Jeunes Agriculteurs	+200 €
011	615221	Entretien et Réparations sur Bâtiments Publics	- 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

### DECIDE

- **De valider** la décision budgétaire modificative afin d'ajuster la ligne de l'Article 7391111 – Dégrèvement TFPNB Jeunes Agriculteurs.

Votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

### 3/ DELIBERATION N° 2024\_02 – Attribution du marché de travaux "Rénovation Stade de Football de Saint Paul de Loubressac" (DE\_2024\_002)

Monsieur le Maire rappelle le lancement de la consultation pour le marché de travaux "Rénovation Stade Saint Paul de Loubressac" par le maître d'œuvre, M Fabien RAVAUX – Architecte DPLG.

Monsieur le Maire expose que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 28/11/2023 pour l'ouverture des plis et le 11/12/2023 pour l'attribution des lots et qu'au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation, elle a décidé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

LOT N°	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT
1	Gros Œuvre - Terrassement - VRD	SARL RINGOOT Construction	27 507,90 €
2	Charpente – Couverture – Zinguerie	SARL RINGOOT Construction	10 122,40 €
3	Menuiseries Extérieures	ETS TRIVIS Francis	11 082,00 €
4	Plomberie		Lot Infructueux
5	Electricité	ELECTISSE CONCEPT	21 444,00 €
6	Revêtements Scellés Sols et Murs	JOFRE ENTREPRISE	10 842,30 €
7	Plâtrerie – Isolation – Faux Plafonds	SARL DESCOULS	8 240,00 €
8	Peintures – Finitions – Nettoyage	C & T DECORS	5 995,71 €
9	Éclairage - Projecteurs Terrain de Football	SAS 2 EFR	75 600,00 €
10	Main Courante Terrain de Football	SARL RINGOOT Construction	42 773,00 €
		<b>TOTAL HT</b>	<b>213 607,31 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

- **D'autoriser** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre et à la réalisation de ce marché.

**Votants : 17**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### 4/ QUESTIONS DIVERSES :

✓ **Église de Saint Paul de Loubressac :**

Michelle FAISANT nous informe qu'une lettre de résiliation va être envoyée à l'entreprise GARDES car après plusieurs relances de la commune, celle-ci n'est toujours pas intervenue pour la réfection du toit de l'église de Saint Paul de Loubressac concernant un devis signé courant mars 2021. Avant d'envoyer cette lettre, Michel RESSEGUIE doit à nouveau les relancer.

✓ **Présentation de 2 devis d'une armoire réfrigérée pour le Foyer Rural de Saint Paul de Loubressac :**

Michelle FAISANT nous présente 2 devis, l'un de l'entreprise ALBAREIL et l'autre de l'entreprise DELZESCAUX. *Le Conseil Municipal décide de demander d'autres devis car ceux-ci sont trop chers et de l'inscrire au prochain budget.*

✓ **Présentation d'un devis pour l'achat d'une tronçonneuse :**

Jean-Michel GARRIGUES indique que Pierre, l'agent d'entretien a besoin d'une tronçonneuse, il a donc demandé un devis à l'entreprise RURAL MASTER. *Le devis est validé pour un montant de 650,00 € HT.*

✓ **Problème Insécurité :**

Michel RESSEGUIE nous présente une nouvelle lettre que nous avons reçue concernant un problème d'insécurité par rapport à un chien dangereux. Il nous explique qu'une plainte a été déposée à la gendarmerie de Lalbenque par cette administrée et lui-même a fait une déposition auprès de la gendarmerie de Castelnau-Montratier. Ce dossier est maintenant en instance chez le Procureur de la République.

✓ **École de Flaugnac :**

Michelle FAISANT nous fait lecture d'un mail reçu de l'école de Flaugnac concernant la classe de découverte prévue du 6 au 7 mai 2024 pour aller dans l'Aveyron. Céline LERAY prend la parole et nous explique qu'elle a rencontré l'équipe enseignante afin de préciser leur demande. Le point principal est la volonté des agents de participer à ce voyage scolaire. *Nous allons étudier la situation et faire une réunion avec l'ensemble des agents de l'école.*

✓ **Logement à l'ancienne école de Saint Etienne :**

Jean-Michel GARRIGUES nous montre des photos sur l'avancée des travaux.

✓ **Agence Postale :**

Michelle FAISANT nous indique que notre agence postale a obtenu un résultat de 66,67 % pour l'année 2023 alors qu'un résultat de minimum 53 % était souhaité par La Poste. *Résultat atteint.*

✓ **Bilan ALAE :**

Michelle FAISANT nous indique que les activités sont :

- 1<sup>ère</sup> Période avec des clubs sportifs, Pétanque, Foot et Rugby,
- 2<sup>ème</sup> Période avec l'intervention du Club Photos, Zumba et atelier bricolage pour les décorations de Noël,
- 3<sup>ème</sup> Période, il sera proposé un atelier cuisine, atelier tricot, Basket Ball, Jeux de société (Loup Garou)
- 4<sup>ème</sup> Période, il est prévu de faire des Echecs, Carnaval en partenariat avec l'école.
- 5<sup>ème</sup> Période, une intervention de l'association Trotte cailloux pour faire une randonnée, Foot, Pétanque et Rugby.

Michelle FAISANT nous signale également que la subvention reçue du service de l'enfance jeunesse nous a permis de recevoir du matériel donc la Communauté de communes du Quercy Blanc nous demande de signer une convention de mise à disposition pour un lot de jeux et équipements jeunesse.

Jérémy COLOMBIER nous informe que l'ALAE a un gros point positif vis à vis des enfants qui s'engagent à être présents sur les activités et ils s'y tiennent.

Béatrice COURTIADÉ a fait remonter que les parents étaient ravis parce que leur enfant parlait des activités proposées, de leur envie d'y participer, content de rester le soir et sur le fait que l'enfant était plus calme le soir.

✓ **Démarche Mille Dojos :**

Jérôme DELFAU rebondit sur le projet de l'association Mille Dojos afin qu'il ait une salle dédiée à ce sport. La salle des associations de Saint Paul de Loubressac correspondrait à leur attente. *Il a été décidé de prendre l'avis des associations qui l'utilisent pour les différentes réunions.*

✓ **Marché de Noël :**

Michelle FAISANT nous indique qu'une assemblée générale de l'association du CAP est prévue pour le mardi 23 janvier prochain.

✓ **Conseil Municipal Jeunes :**

Jérémy COLOMBIER nous informe qu'un nouveau CMJ va être mis en place, nous avons 17 candidats pour 15 élus prévus (école : 9 candidats pour 8 places et collège : 8 candidats pour 7 places), l'écriture des professions de foi est en cours de réalisation et le vote du CMJ est prévu pour le jeudi 1<sup>er</sup> février.

✓ **Auvent du Foyer Rural :**

Marie Claude RINGOOT nous annonce que l'entreprise COURREGÉ a réactualisé son devis concernant les menuiseries de l'auvent du Foyer Rural. *Il a été décidé de les recontacter.*

Séance levée à 22h45

**Remarques Particulières**

Le Secrétaire de Séance,  
  
Jean-Michel GARRIGUES

Le Maire,  
  
Michel RESSEGUIE